

## CONSTRUCTION DU BLIESPARK : découvrez les dernières images



**Bliespark**  
L'Agglo au coeur de votre vie sportive !

### Portrait

Noël Pichler,  
nouveau directeur  
du golf

### Covoiturage

Renouvellement  
du dispositif  
pour rouler malin

### Médiathèque

**communautaire**  
Un lieu de vie  
et d'animations



## Pas de hausse d'impôts et des investissements records.

A l'occasion de l'adoption des budgets 2024, les élus de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences sont restés fidèles à la stratégie financière et fiscale qui fait la singularité de notre intercommunalité depuis plus de 20 ans. La gestion de l'Agglo est ainsi basée sur un véritable triptyque composé de la **maîtrise des dépenses** de fonctionnement, d'**investissements importants** en faveur des services à la population et de l'**absence de hausse de la pression fiscale**.

Concernant les impôts auxquels vous êtes nécessairement sensibles alors que les autres postes de dépenses des foyers ou des entreprises ne cessent d'augmenter, les élus communautaires ont une fois de plus décidé de **ne pas augmenter l'ensemble des taux d'imposition de l'intercommunalité**.

Parmi ces taxes locales, figure la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui provoque parfois des discussions animées. Celle-ci restera donc au même niveau pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive. Cela permettra à la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences de rester le territoire de Moselle-Est où les foyers payent la plus faible contribution à ce service avec **une moyenne de 278 euros par an pour 4 personnes**. Il faut souligner que le redressement financier du SYDEME engagé il y a quatre ans et qui porte aujourd'hui ses fruits contribue également à cette maîtrise de la fiscalité.

Les 6 budgets de l'Agglo, à savoir le budget principal, le développement économique, la mobilité, les déchets ménagers, l'eau potable et l'assainissement, représentent un total de près de 162 millions d'euros, sections de fonctionnement et d'investissement cumulées. Grâce à une forte volonté politique de maîtrise des charges de fonctionnement, de limitation de l'endettement et de gestion efficace des ressources, la Communauté d'Agglomération est aujourd'hui en capacité d'engager **un investissement record** puisque l'inscription au budget 2024 dépasse les **67 millions d'euros**. Ce sont donc près de 42% des dépenses qui seront consacrés à la création d'emplois, à la réalisation de nouveaux équipements sportifs et de loisirs, à la préservation de l'environnement, à l'amélioration de la qualité de l'eau potable, à la performance des stations d'épuration ou au développement de nouveaux modes de transport. Cette liste n'est bien entendu pas exhaustive, mais elle démontre l'importance que revêt l'intercommunalité dans votre vie quotidienne.

Vous assurant de l'investissement de tous les élus et de tous les agents à votre service.

Bonne lecture !

Roland Roth,  
Président de la Communauté d'Agglomération  
Sarreguemines Confluences

**Sarre**  
entre & **Blies**

n°65  
Avril 2024

Le journal d'information de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. 99, rue du Maréchal Foch BP 80805 57208 Sarreguemines Cedex. [www.agglo-sarreguemines.fr](http://www.agglo-sarreguemines.fr).  
Directeur de la publication : Roland Roth - Comité de rédaction : Arnaud Mathy, Frédérique Houver, Laetitia Falvo, Stéphanie Heckel - Crédit photos : Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, Adobe Stock. Conception graphique : Service communication de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. Impression : Imprimerie l'Huillier, Florange. Imprimé sur papier 100% recyclé. Dépôt légal : à parution SSN : 1631 2171. Tirage : 32 700 exemplaires.



Communauté  
d'Agglomération  
Sarreguemines  
Confluences

# LE GRAND MARCHÉ DES PRODUCTEURS

**Dimanche 5 Mai de 10h à 18h**

Centre du village - proche mairie

**A WOUSTVILLER**

Animations  
enfants

Restauration  
Tombola

INFOS SUR LES RÉSEAUX DE L'AGGLO



# Les nouvelles du conseil

Ce qu'il faut retenir du conseil  
communautaire du 7 décembre 2023

## Plusieurs cessions de terrains à vocation économique ont été votées par les membres du conseil communautaire :

- ▶ **une parcelle de 8 656 m<sup>2</sup>**, située dans le parc d'activités de Woustviller, sera cédée pour un montant de 83 380 € HT à la société TSS Métal, spécialisée dans la maintenance industrielle, la serrurerie et la métallerie ;
- ▶ **une parcelle de 4 342 m<sup>2</sup>**, d'un montant de 43 420 € HT et située dans le parc d'activités de Woustviller, accueillera les Ambulances Goetschel (Holding Bentz) ;
- ▶ **une parcelle de 3 034 m<sup>2</sup>**, située dans le parc d'activités de Woustviller, sera acquise pour un montant total de 28 987,50 € HT, par la société CER Vogelgesang, centre de formation et auto-école ;
- ▶ **une parcelle de 6 365 m<sup>2</sup>**, située dans la zone artisanale de Rouhling, est réservée pour un montant total de 46 962,50 € HT, à la société Froid Est Energie, spécialisée dans l'installation et la réparation de climatisation, de pompes à chaleur et de chambres froides ;
- ▶ **une parcelle de 2 712 m<sup>2</sup>**, située dans la zone artisanale de Rouhling, sera vendue pour un montant total de 24 615 € HT à la société NP LOC proposant la location de tous types de véhicules légers et utilitaires.

## Les élus communautaires ont approuvé le versement d'une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 14 915 € à l'association du Bassin Touristique des canaux de la Sarre et de la Marne au Rhin.

### Qu'est-ce que Terres d'Oh ! ?

Créée en décembre 2016, l'association du Bassin Touristique de la Sarre Terres d'Oh! a vocation à promouvoir le tourisme fluvial le long des canaux de la Sarre et de la Marne au Rhin. Elle regroupe, entre autres, les intercommunalités de Sarreguemines, de l'Alsace Bossue et du Pays de Sarrebourg.



**Une contribution financière de 18 992,40 € a été accordée** pour abonder le Fonds de Solidarité pour le Logement au nom des communes membres de l'Agglo. Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), dispositif géré par le Conseil Départemental de la Moselle, a pour vocation de favoriser l'accès et le maintien des personnes en situation de précarité sociale dans un logement décent et indépendant. Il leur permet aussi de disposer de la fourniture d'eau, d'énergie et de téléphone grâce à l'octroi d'aides financières sous forme de prêts ou de subventions, ouvertes aux locataires du parc public et privé.

## Dans le domaine de l'enseignement supérieur, plusieurs subventions ont été votées :

- ▶ **2 000 € à l'Université de Lorraine** qui serviront à organiser au sein du Centre Universitaire de Sarreguemines, les 12 et 13 juin 2024, un colloque pour l'enseignement en logistique et ses apports en termes de recherche et d'innovations ;
- ▶ **1 500 € à l'Association d'étudiants GACO** pour la représentation de la formation lors de la cavalcade de Sarreguemines ;
- ▶ **850 € au Bassin d'Education et de Formation Sarreguemines Bitche**, afin de soutenir le dispositif « Ensemble pour Entreprendre » à destination les élèves décrocheurs du territoire ;
- ▶ **700 € à l'association « Les amis de l'INSPE »** qui lui permettront d'organiser une journée des Arts et de la Culture 2024 ;
- ▶ **300 € à l'association « Les amis de l'INSPE »** pour l'acquisition de matériel en vue de l'organisation d'actions pédagogiques bilingues franco-allemandes à destination des publics scolaires.

**Les élus ont voté une subvention de 65 697,33 € à la Mission Locale.** Afin d'aider les jeunes dans leur passage du système éducatif à la vie professionnelle, la Mission Locale cible ses actions sur les problématiques de l'orientation, de la santé, du logement, de la mobilité, de la citoyenneté, et sur l'accès aux compétences et aux savoirs fondamentaux. L'Agglo lui accorde une contribution financière annuelle depuis 2002.

# Les nouvelles du conseil

**En vue d'organiser des actions de prévention et d'éducation à la sécurité**, le conseil communautaire a voté une subvention de 1 000 € à l'Association Départementale pour les Transports Éducatifs de l'Enseignement Public (ADATEEP). Ce partenariat est en place depuis 2015 pour que des interventions soient réalisées dans les établissements scolaires de l'Agglo.

**L'intégration des communes de Hundling et d'Ipling au service d'eau potable de l'Agglo au 1<sup>er</sup> janvier 2024 a été votée.** Rappelons que la compétence eau potable a été transférée à l'Agglo de Sarreguemines au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Historiquement, l'eau potable de ces deux communes était gérée par la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France (CAFPF). Le rachat du réseau d'eau potable et du réservoir de ces deux communes à l'intercommunalité voisine pour 120 000 € a été validé. Aujourd'hui, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences gère l'alimentation en eau de 34 communes.

**L'acquisition de plusieurs parcelles de terrains a été adoptée en vue de réaliser un troisième parking de covoiturage à Hambach.** Le premier parking de covoiturage a été réalisé à côté de la gare de péage de l'autoroute A4 à Hambach et le second à proximité, entre le rond-point de l'autoroute et celui de l'Europôle. Face à la forte demande sur le territoire, l'Agglo souhaite développer un troisième point de covoiturage, au droit du giratoire de la RN61 entre Woustviller et Roth, pour une surface de 7 376 m<sup>2</sup>.



**Les élus ont accordé un soutien global de 11 360 € aux Amicales des Sapeurs-Pompiers du territoire intercommunal gérant une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP), soit 80 € pour chacun des 142 JSP. Cette aide de 11 360 € est répartie de la manière suivante :**



- ▶ 2 720 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Puttlinge-aux-Lacs (34 JSP) ;
- ▶ 1 840 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Sarreguemines (23 JSP) ;
- ▶ 1 680 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Jean-Rohrbach (21 JSP) ;
- ▶ 1 360 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Sarralbe (17 JSP) ;
- ▶ 1 360 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Woustviller (17 JSP) ;
- ▶ 880 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Rouhling (11 JSP) ;
- ▶ 800 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Hambach-Roth (10 JSP) ;
- ▶ 720 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Wiesviller (9 JSP).

Par ailleurs, une subvention de 2 000 € a été accordée à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers du Centre d'Intervention et de Secours du secteur de Sarreguemines.

# Les nouvelles du conseil

Ce qu'il faut retenir du conseil  
communautaire du 8 février 2024



## Denis PEIFFER

a été élu 11<sup>e</sup> Vice-président lors de la séance plénière du conseil communautaire, suite au décès de Dominique GEY. Il se voit confier la Médiathèque communautaire, le réseau de lecture publique, la Politique de la Ville et la mise en oeuvre du contrat local de santé.

Cette élection implique d'autres changements de délégations :

**M. Jean-Claude CUNAT - 3<sup>e</sup> Vice-président** assume la charge de l'enseignement supérieur, de la formation et du Chantier d'Insertion.

**Mme Christiane MALLICK - 15<sup>e</sup> Vice-présidente** en plus de ses délégations, prend en charge le schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

**Une partie du conseil était dédiée aux rapports d'orientations budgétaires** consacrés au budget principal et aux 5 budgets annexes de l'Agglo (développement économique, déchets ménagers, transports, assainissement et eau potable). **Les élus ont ainsi affirmé une forte volonté d'investissement sans hausse d'impôts.**

### Le saviez-vous ?

*Le rapport d'orientation budgétaire (ROB) est un document rédigé au moment de la préparation budgétaire. Il est obligatoire pour les collectivités de 3 500 habitants. Le ROB sert à informer les élus locaux sur l'état des finances de la collectivité et les évolutions prévues des dépenses et des recettes. Il permet donc aux élus de débattre et de voter ensuite le budget de manière éclairée.*

**Pour 2024, une enveloppe de 60 000 € en faveur de l'aide à l'investissement des petites entreprises (A2I)** a été votée. Les entreprises qui souhaitent en bénéficier peuvent se rapprocher d'Espace Entreprises, situé rue du Champ de Mars à Sarreguemines, en appelant au 03 87 98 75 75.

**A l'unanimité des voix, le conseil communautaire a décidé de reconduire la participation de l'Agglo aux manifestations et animations qu'elle impulse. Un montant de 19 600 € sera réparti de la manière suivante :**

- ▶ **14 000 € à l'ASSA** pour l'organisation exceptionnelle de deux Grands Cross des Ecoliers ;
- ▶ **2 600 € au club de tennis de Woustviller**, organisateur de l'édition 2024 du Challenge de Tennis de la Communauté d'Agglomération ;
- ▶ **3 000 € à l'association « Vivez Sport »** pour l'organisation du Raid Sportif Sarre Moselle Riv'Action.

L'organisation des Journées Européennes du Patrimoine et celle du Challenge Inter-écoles de la Piste d'Education Routière ont également été validées.

**Les élus communautaires ont approuvé le projet d'aménagement des hébergements touristiques du golf communautaire dont l'Agglo est propriétaire. Une demande de subvention FEADER, auprès du GAL LEADER, de 50 000 € a été approuvée pour financer ces travaux**, notamment pour la partie chauffage, sanitaire, électricité . Ce montant représente 42,89 % des dépenses publiques éligibles du projet, estimées à 116 585 €.

**Le conseil communautaire a approuvé trois demandes de subventions :**

- ▶ concernant le projet de rénovation de l'éclairage public de la rue des Frères Rémy et de la Zone commerciale de Sarreguemines, **une demande de 34 112 € auprès du fonds vert** a été faite. Cette aide correspond à 20 % des dépenses éligibles ;
- ▶ avec le projet d'aménagement d'une piste cyclable reliant Lixing-lès-Rouhling à Grosblierstroff, **une demande de 332 221,20 € a été effectuée auprès du Département de la Moselle** ainsi qu'une demande INTERREG de 442 961,60 €, soit 70 % des dépenses publiques éligibles ;
- ▶ en vue de l'aménagement de la piste cyclable entre Holving et Richeling, **une demande de 63 860 € a été déposée auprès de la Région Grand Est.**

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### Projet HoloSolis : les avancées du dossier



#### La concertation publique

Suite à la concertation publique organisée à l'automne 2023, et en réaction à des interrogations soulevées par la population, des pistes d'amélioration du projet ont été étudiées et des études menées. Cette période de travail a permis d'optimiser certains process. Ainsi, la consommation de l'eau de la Sarre et la quantité de produits chimiques nécessaires ont été revues à la baisse.

#### L'usine

Emprise au sol  
**18 hectares**  
superficie totale  
du terrain  
**50 hectares**

HoloSolis  
emploiera  
**1 700  
personnes**

**3 bâtiments**  
dédiés à la  
fabrication  
des cellules,  
des panneaux  
et au stockage

Rythme de  
production  
**24 H/24  
& 7 J/7**

Usine calibrée pour une production  
par an de plus de  
**550 millions** de cellules  
**10 millions** de modules



Les équipes évolueront dans un environnement ultramoderne répondant aux exigences sociales et environnementales européennes. Les plans définitifs ont été finalisés et HoloSolis sera bientôt en capacité de les dévoiler.

#### Le calendrier

##### Avril et mai 2024

Dépôt du permis  
de construire et  
de l'autorisation  
environnementale

##### 2025

Début de la  
construction de  
l'usine



Les équipements  
dans les bâtiments  
seront installés  
**début 2026**

Les premiers  
modules sortiront  
de la méga-usine  
**milieu 2026**

Engagée dans une démarche de transparence, l'entreprise HoloSolis entend poursuivre le dialogue avec les habitants du territoire en organisant des réunions d'informations régulières sur l'avancée du projet.

#### Le recrutement

Le recrutement des employés évoluera dans le temps et en fonction des besoins. Les premiers recrutements d'encadrants auront lieu en 2025 et ceux des premières équipes début 2026.

Afin d'employer des personnels compétents pour les différents postes qui seront à pourvoir, des réunions sont actuellement en cours avec les universités locales mais aussi avec la Région Grand Est, qui devrait devenir à terme un pôle de formation en matière de panneaux photovoltaïques.

#### Les coûts



Montant réévalué à plus de  
**800 millions d'euros** en raison  
du contexte économique et des  
nouvelles études menées suite à la  
concertation publique

##### 35%

de ce coût seront  
supportés par  
des subventions  
de l'Etat et de  
l'Europe

Les autres financements seront apportés par des investisseurs après des **levées de fonds** en plusieurs étapes ainsi que par des **emprunts bancaires**.



### COLLECTE & TRI DES DÉCHETS



***l'Agglo répond  
à vos questions  
et commentaires  
les plus fréquents***



01

#### **JE PAIE PLUS CHER QU'AILLEURS POUR MES DÉCHETS ...**

Les élus de l'Agglo **n'ont pas augmenté la taxe** d'enlèvement des ordures ménagères ces trois dernières années.

L'Agglo de Sarreguemines est le territoire où **les administrés paient le moins cher de toute la Moselle-Est.**

**Pour un foyer de 4 personnes/an, en moyenne :**

**278 euros**  
pour l'Agglo de  
Sarreguemines

**Entre 375  
et 660 euros** pour  
les territoires voisins.

02

#### **ON M'OBLIGE À TRIER MAIS MA FACTURE NE DIMINUE PAS !**

Les bases d'imposition décidées par l'État ont augmenté avec l'instauration de nouvelles taxes (taxe carbone, taxe sur les activités polluantes) et aussi pour compenser les effets de l'inflation. **Un tri correct permet avant tout d'éviter plus de 200 000 euros par an de pénalités de refus de tri.**

03

#### **LES BORNES DE TRI SONT TOUJOURS SALES ET LES ABORDS AUSSI.**

L'Agglo a fait l'acquisition d'un **camion de nettoyage** pour nettoyer les bornes. Un second véhicule sera livré en 2025. **L'Agglo soutient également les communes pour le nettoyage des abords des bornes.**

04

#### **LES BORNES SONT TOUJOURS PLEINES !**

**Des sondes de mesure de remplissage** sont en cours de déploiement et seront totalement opérationnelles au cours du mois de mai. Cela permettra d'optimiser la tournée de vidage des bornes et aux usagers de connaître en temps réel sur une application leur niveau de remplissage.

05

#### **POURQUOI JE NE PEUX PAS JETER LE SAC PLEIN DIRECTEMENT DANS LA BORNE ?**

La livraison des déchets **en vrac sans sac** au centre de tri facilite le travail des personnels et permet le contrôle du bon tri.

06

#### **JE DOIS PRENDRE EXPRÈS MA VOITURE POUR ALLER AUX BORNES.**

Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer à pied, il est conseillé de **profiter d'un autre déplacement** pour s'arrêter aux bornes : travail, courses, école, ...

07

#### **COMMENT FONT LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE OU TRÈS ÂGÉES POUR SE RENDRE AUX BORNES ?**

Le cas de ces personnes a été prévu dès le début. Il est géré au cas par cas par les agents de l'Agglo qui appliquent un **dispositif spécifique.**

*Retrouvez toutes les infos sur  
[www.agglo-sarreguemines.fr](http://www.agglo-sarreguemines.fr)  
rubrique "résider" / "déchets ménagers"*

## ENVIRONNEMENT

### Bonus réparation : faites-vous labéliser !

**Le bonus réparation** est un dispositif initié par l'État, mis en œuvre par l'éco-organisme de la filière textile « Refashion » et financé par les marques et distributeurs de la filière. Refashion est pilote de ce dispositif unique depuis le mois de novembre 2023. Appliqué directement au moment du paiement, ce bonus est appliqué chez les réparateurs labélisés Refashion. A ce jour, aucun réparateur n'est labélisé sur notre territoire...



© Adobe stock - Tatyana

**Vous êtes cordonnier ou retoucheur sur notre territoire ? Vous souhaitez vous faire labéliser pour adhérer au programme ? Rendez-vous sur...**

<https://reparateur.refashion.fr/login>

**Le saviez-vous ?**

La filière textile englobe les textiles d'habillement, le linge de maison et les chaussures usagés des particuliers. Sa mission est d'accélérer la transformation de la filière textile pour assurer la mise en place d'une économie 100% circulaire.

Repère

**Tous les vêtements et chaussures sont éligibles au bonus réparation, sauf quelques exceptions :** les sous-vêtements, la lingerie, les vêtements en cuir et les vêtements en vraie fourrure.

### Le compostage est possible mais pas rendu obligatoire sur le territoire de l'Agglo



Dans le cadre de la loi AGEC (loi anti-gaspillage pour une économie circulaire), le tri des biodéchets est obligatoire pour les collectivités depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

La Communauté d'Agglomération et le Sydeme proposent déjà une solution à leurs administrés pour le tri des biodéchets, et ce depuis 2010 grâce au **sac multiflux de couleur verte**. Le contenu de ce sac vert est valorisé au centre de méthanisation de Morsbach pour produire du biogaz.

**Rien ne change donc sur notre territoire.** Vous pouvez continuer à jeter vos restes alimentaires, épluchures, essuie-tout, mouchoirs et autres plantes fanées dans votre sac vert. En revanche, si vous souhaitez produire de l'engrais pour vos plantes vertes ou votre potager, vous pouvez bien entendu installer un composteur dans votre jardin !

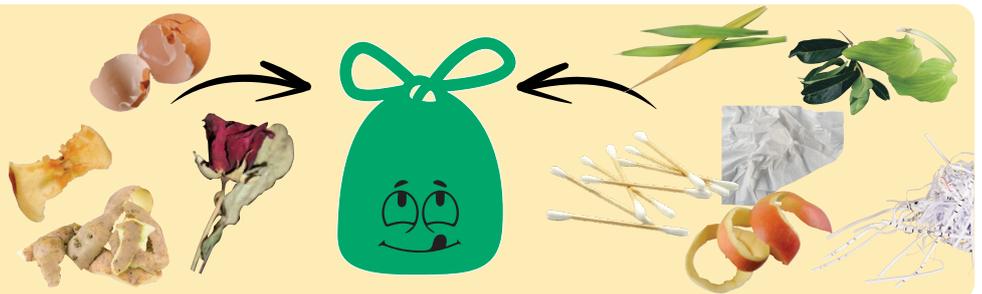


© Adobe stock - Jerome Romme

Repère

En France, la production des biodéchets représente **83 kg de déchets par an et par habitant**.

En 2023, **2 305,65 tonnes** de biodéchets provenant des sacs verts ont été valorisées sur notre territoire, soit **35,33 kg par an et par habitant**.



## MOBILITÉ

### Avec le soutien de l'Agglo, covoiturez au quotidien l'esprit tranquille



En 2022, l'Agglo a choisi de soutenir financièrement le covoiturage et de travailler avec l'entreprise Klaxit afin de **développer ce mode de transport pour les trajets domicile-travail**, en partenariat avec les employeurs du territoire.

Ainsi, les trajets en covoiturage réalisés sur l'application Klaxit, avec pour origine ou destination l'une des communes de l'Agglo, bénéficient d'une **aide financière de la part de la collectivité**. Ce soutien est entièrement géré par l'application Klaxit.

Le **bilan positif** concernant les trajets en covoiturage financés depuis la mise en place de ce service, a poussé l'Agglo à **reconduire le dispositif jusqu'en 2026**. Klaxit, qui a fusionné récemment avec la société BlaBlacar, continuera à nous accompagner sous l'appellation BlaBlacar Daily.

Des ajustements sont à prendre en compte dès aujourd'hui pour les usagers. En effet, seuls **2 trajets maximum par jour sont désormais pris en compte**, et non plus 4. De plus, s'agissant de covoiturage de proximité, la distance maximale prise en compte pour bénéficier d'une incitation financière est de 40 kilomètres par trajet.



#### Un bilan positif !

**2 585 personnes inscrites sur l'application** mobile dont 61% de covoitureurs actifs

**114 400 € de trajets financés** par l'Agglo entre octobre 2022 et novembre 2023, pour une moyenne de 3 890 trajets effectués par mois

**147 tonnes de Co2 économisées** soit 76 allers-retours Paris/New-York en avion ou l'empreinte carbone de 19 Français sur une année

**1 000 000 km parcourus** sur 44 000 trajets en un an

**AVEC BLABLACAR DAILY COVOITUREZ POUR VOUS RENDRE AU TRAVAIL ET FAITES DES ÉCONOMIES TOUTE L'ANNÉE**

#### Modalités de l'aide

**Pour le passager : C'EST GRATUIT !**

**Pour le conducteur :**

- > **2 € par passager par trajet** entre 2 et 20 kilomètres ;
- > **0,10 € par kilomètre supplémentaire** par passager par trajet entre 21 et 40 kilomètres, **soit au maximum 4 € par passager** par trajet de 40 kilomètres ;
- > **3 passagers au maximum** par trajet
- > **2 trajets au maximum** par jour

 **BlaBlaCarDaily**



## EAU POTABLE

### La SAUR, nouvelle gestionnaire de l'eau potable

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la SAUR (Société d'Aménagement Urbain et Rural) s'occupe de la gestion et de la distribution de l'eau potable sur 34 communes de la Communauté d'Agglomération. Pour les 12 années à venir, la SAUR s'engage à une meilleure gestion des ressources disponibles sur l'Agglo, à renforcer la diminution des pertes en eau, mais aussi à aligner la qualité et la performance technique à des valeurs toujours plus respectueuses de l'environnement, tout en assurant aux usagers du service une prestation identique en terme de fourniture d'eau. Pour préparer les habitants aux nouvelles modifications, la SAUR a tenu à faciliter le dialogue avec ses clients en mettant en place :



#### une permanence téléphonique ☎

du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 9h à 12h, au 03 83 94 25 00.

Une ligne d'urgence, permettant de contacter les services techniques, 24h sur 24, est en place au 03 55 66 45 01.

#### Un point d'accueil clients 👤

Maison de l'Eau, 2A rue Gutenberg à Sarreguemines, ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.



## HABITAT

### Dispositif d'aide à destination des locaux commerciaux concernés par le PPRT INEOS Sarralbe : signature d'une convention



Christiane Mallick, Vice-présidente en charge du dossier, entourée de Fabrice Padellini, directeur d'INEOS Polymers Sarralbe SAS et Gérard Berganz, adjoint à la mairie de Sarralbe lors de la signature.

Le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) généré par l'activité de la société INEOS Polymers Sarralbe SAS impacte près de 300 logements sur les communes de Sarralbe et Willerwald. Afin de limiter les risques en cas d'accident technologique, plusieurs mesures d'accompagnement sont mises en place. Toutefois, elles ne comprennent pas les locaux d'activités compris dans le périmètre du PPRT, même si ces derniers sont soumis à des obligations de sécurisation vis-à-vis de leurs salariés et de leurs clientèles.

L'Agglo a donc initié un dispositif d'accompagnement sur mesure à leur intention, avec l'appui et le soutien financier d'INEOS Polymers Sarralbe SAS et de la commune de Sarralbe. Ce partenariat et le dispositif ont été formalisés par la signature à l'automne dernier d'une convention qui prévoit de mobiliser 55 000 € maximum d'aide au profit de ces professionnels.



## Le Relais a fêté ses 30 ans !



Les participantes au concours réunies lors d'une soirée spéciale.

Le Relais Petite Enfance a organisé un mois de novembre festif à l'occasion de ses trente années d'existence. Pour fêter dignement cet anniversaire, les animatrices du relais, Sandra Posselt et Fanny Hentz, ont concocté un programme varié durant ce mois de novembre composé :

- de la formation « un mot, un signe » destinée aux assistants maternels afin de favoriser la communication avec le tout-petit ;
- d'un concours créatif adressé aux professionnels de l'accueil individuel et aux enfants accueillis par ces derniers ;
- d'une exposition qui s'est déroulée dans le hall de la Médiathèque communautaire du 2 au 14 novembre, composée des œuvres réalisées lors de ce concours ainsi que de panneaux retraçant l'historique du relais, ses missions et les modalités pour accéder à la profession d'assistant maternel ;
- d'un spectacle/débat « Nounou, est-ce que parfois tu RAMEs ? » de Mathieu Burger et d'Assita Petitjean-Traore avec des saynètes humoristiques retraçant le quotidien des assistants maternels et parfois les difficultés rencontrées, qui s'est déroulé le 14 novembre en soirée ;
- d'un spectacle « Rouge-Gorge » de Léa Pellarin spécialement dédié aux enfants âgés de 6 mois à 3 ans, accompagnés de leurs parents ou de leur assistant maternel, le mercredi 22 novembre à la Médiathèque communautaire.

Lors de la soirée spectacle du mardi 14 novembre où étaient rassemblés, élus, assistants maternels, parents, et partenaires, M. Jean-Claude Kratz, Vice-président en charge de la petite enfance, a salué le travail de l'ensemble des professionnels de l'accueil individuel, et notamment les assistantes maternelles qui ont participé à ce concours créatif dont le thème était « Je crée ... donc je suis... avec du matériel de récupération ».



Les lauréates de la MAM d'Ipping récompensées par M. Kratz.

Ces 10 œuvres colorées, réalisées avec les enfants accueillis, témoignent de l'investissement des assistantes maternelles et permettent de faire connaître la profession au grand public. M. Kratz a eu l'honneur de remettre un prix d'une valeur de 100 € ainsi qu'un abonnement à la Médiathèque communautaire aux assistantes maternelles qui exercent à la MAM d'Ipping. Elles ont remporté le concours grâce à 464 votes (453 mentions « j'aime » sur la page Facebook et 11 votes à la Médiathèque communautaire).



Pour toutes informations, le Relais Petite Enfance assure des permanences sur 2 sites :

### A SARREGUEMINES

Maison de l'enfance : 5, rue de la paix  
☎ 03 87 98 56 03  
✉ rpe@agglo-sarreguemines.fr

### A SARRALBE

Périscolaire  
21, rue des tisserands  
57430 Sarralbe  
☎ 03 87 97 85 92



# Allergique aux pollens ?

Live Pollen est ton meilleur allié



✓ Mesures locales

✓ En temps réel

✓ Alertes

✓ Journal

✓ Prévisions J+1

➕ **Gratuite**



Téléchargez l'application et profitez d'une **information mesurée en temps réel**



## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

# Un rapport développement durable, pour quoi faire ?



Exercice rendu obligatoire par l'État pour toutes les collectivités territoriales et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants, **le rapport Développement Durable** relatif aux différentes compétences exercées par l'Agglo dresse chaque année le bilan des actions phares au regard des 5 finalités du développement durable.

Il met également en lumière les perspectives pour les années à venir. Présenté avant le vote du budget, il permet d'encourager les débats et de donner une information transparente sur la politique de l'Agglo en matière de développement durable.

Le rapport Développement Durable est le résultat d'un travail entre tous les services de l'Agglo. Vous le trouverez en téléchargement sur le site Internet :

[www.agglo-sarrequeumines.fr](http://www.agglo-sarrequeumines.fr)



### Le projet EDD 2023/2024

Le projet d'Éducation au Développement Durable est un exemple d'action transverse menée par l'Agglo qui répond à plusieurs finalités du développement durable. En effet, il intègre la partie « épanouissement des êtres humains » et toutes les écoles du territoire peuvent y participer.



Pour l'année 2022/2023, 54 classes avaient répondu à l'appel. La finalité "consommation et production responsables" était également abordée puisque la thématique du gaspillage alimentaire était au cœur du projet.

Pour cette année 2023/2024, ce sont 60 classes qui y prennent part, avec une thématique orientée sur l'eau et la biodiversité et donc une intégration de cette action à cette même finalité.

### Repère

Les 5 finalités du développement durable sont les suivantes :

Changement climatique	Biodiversité et ressources naturelles	Cohésion sociale et solidarité	Epanouissement des êtres humains	Consommation et production responsables
				

## ANIMATION

### Théâtre en Platt : nos seniors à l'heure du bio



En janvier, la troupe du **Saageminner Platt Theater** a présenté sa nouvelle pièce en platt aux seniors du territoire. En trois actes et en version bonne humeur, « *Alles Nummer Bio* », signée Claudy von der Schwyz, a fait rire le public aux éclats. Six représentations ont été offertes par l'Agglo et ce sont quelques 1 500 personnes qui en ont profité. Les péripéties de deux couples d'agriculteurs et les situations cocasses qu'elles ont entraînées ont déclenché des tonnerres d'applaudissements.



### 1 000 élèves engagés dans le Challenge Inter-écoles de la piste d'éducation routière

Cette année, l'Agglo organise une nouvelle fois son challenge inter-écoles de la piste d'éducation routière, pour les classes de CM1 et CM2 des écoles primaires du territoire.

Grâce à un partenariat avec la Police Nationale, la Police municipale de Sarreguemines et l'Education Nationale, des cours théoriques et pratiques sont dispensés à plus de 1 000 élèves.

De janvier à mars, les écoliers ont suivi les cours théoriques sous la tutelle d'Yvon Thieriot, gendarme retraité, et de la Police municipale de Sarreguemines. Ces cours ont porté sur les apprentissages élémentaires du code de la route ainsi que sur l'éveil à la prévention et à la sécurité routière par le biais de courtes mises en situation, de quizz et de vidéos. Un test écrit a conclu cette partie.



**La suite ?** La pratique se déroule de mars à mai dans le parc de l'Hôtel de la Communauté. Une piste spécialement aménagée permet aux élèves de mettre en pratique leurs connaissances. Ronds-points, panneaux de signalisation, feux tricolores, ...c'est une véritable reproduction à échelle réduite des conditions

de circulation que retrouvent les écoliers ! Cette piste permet aux enfants de tester leurs aptitudes sur la selle d'un vélo. **70 enfants, sélectionnés en fonction de leurs notes obtenues à la théorie et à la pratique, seront conviés à participer à la finale de la Communauté d'Agglomération qui se déroulera le mercredi 12 juin 2024.**

« Ces cours sont une véritable source d'apprentissage pour nos élèves notamment en matière de sécurité, des bonnes pratiques et des comportements à adopter. Nous vivons dans des zones rurales certes, mais nous nous rendons compte que la pratique du vélo a tendance à se raréfier...et pourtant nous savons tous ô combien elle est importante. Nos petits cyclistes d'aujourd'hui sont nos conducteurs de demain, ne l'oublions pas !

Au-delà de ça, ce challenge aborde également la thématique de l'éducation à la citoyenneté. Il permet, en effet, aux élèves de s'investir activement dans un projet de classe... et les prépare à devenir des citoyens ! Elisabeth Heckel, enseignante en CM2 à l'école Robert Schuman de Sarralbe.

## MÉDIATHÈQUE

### Top 4 des animations à ne pas manquer à la Médiathèque communautaire



En 2024, la Médiathèque communautaire inaugure plusieurs nouvelles animations à destination de tous ses publics. La première concerne les adultes qui aimeraient prendre confiance en eux, puisqu'il s'agit d'ateliers de lecture à voix haute. Animés par l'artiste Véronique Albert les samedis matin, ils s'étaleront sur plusieurs sessions à compter du mois de mars. Objectifs ? Partager le plaisir que cela confère et apprendre à mieux s'exprimer.

Les plus petits seront eux aussi gâtés avec des histoires sonores plusieurs fois au cours de l'année. « **Ecoute ! Mes histoires en musique** » s'adresse aux enfants de 3 à 6 ans et à leurs parents, et promet des récits tout en chanson et en bonne humeur, ukulélé et bibliothécaire compris.

Les ados ne sont pas oubliés et auront droit à une

**animation par mois rien que pour eux.** Rencontres, ateliers et goûters autour d'une thématique particulière seront à l'ordre du jour.

**Enfin, pour ceux qui ont envie de réduire la fracture numérique, voire de se créer du lien social,** rendez-vous au Cybercentre pour des ateliers collectifs. De l'usage du smartphone à la vente en ligne, en passant par la création d'une boîte mail, Internet ne sera plus aussi obscur qu'il n'y paraît. Et qui sait ? Vous pourriez bien devenir accros !



## 2023 : une année record à la Médiathèque ☆☆☆



**C'est un fait indiscutable : la Médiathèque affiche une nouvelle fois une belle fréquentation en 2023, avec plus de 125 900 visites.**

Ce chiffre est bien entendu dû à l'offre documentaire, au panel d'animations proposées, mais aussi à l'investissement du personnel de la structure, ainsi qu'aux bénévoles qui œuvrent au sein des bibliothèques du réseau.

L'année a été marquée par des temps forts, à l'instar de la manifestation nationale de la Nuit de la Lecture, des soirées traditionnelles de jeux de société qui drainent toujours plus de monde, mais également de la programmation autour des 30 Glorieuses, en partenariat avec les archives municipales, les cinémas Forum, l'Université Populaire et les archives cinématographiques de l'Est. La soirée Halloween, qui avait cette année la magie comme thématique, a été un franc succès, puisqu'elle a enchanté plus de 400 participants lors d'un spectacle et de divers ateliers. Mais le grand événement qui a déplacé les foules a eu lieu au mois de mai : la braderie de livres a fait des heureux et permis de donner une seconde vie aux documents. Plus de 1 300 personnes se sont déplacées pour y trouver leur bonheur.

Du côté des inscriptions, les nouveaux emprunteurs sont au rendez-vous, **avec plus de 2 000 cartes créées, ce qui amène le nombre d'inscrits à 7 017 personnes** ; un chiffre en constante évolution depuis la fin des multiples confinements.

## MÉDIATHÈQUE

### Un bilan positif pour les 10 ans de « Mon tout premier festival »



Du mardi 23 janvier au samedi 10 février se déroulait l'édition anniversaire des 10 ans de « Mon tout premier festival ». A cette occasion, les enfants âgés de 0 à 6 ans étaient conviés à de nombreuses animations au sein de la Médiathèque, mais également dans les bibliothèques du réseau et « hors les murs ». Au total, environ 830 personnes ont répondu favorablement à la manifestation, soit 300 participants de plus qu'en 2023.

L'autrice et illustratrice Inkyeong Kim a ouvert le bal avec des ateliers parents/enfants, des rencontres avec le public scolaire, ainsi qu'une exposition ludique à la Médiathèque. Anne Letuffe a repris le flambeau en secteur jeunesse avec une autre exposition tout aussi divertissante, baptisée « Le tout petit jeu ».

L'éducatrice Sabrina Stelletta a animé plusieurs ateliers d'éveil corporel, sensoriel et artistique dans les bibliothèques du réseau, ainsi qu'une rencontre à destination des professionnels de la petite enfance.

Du côté des spectacles, les établissements scolaires et le public familial n'ont pas été en reste. Les Compagnies « La Rustine », « Moska », « Claire de Lune Théâtre » et « Héliotrope Théâtre » ont embarqué les jeunes spectateurs dans des univers tous plus extraordinaires les uns que les autres.

Enfin, des parcours ainsi que des ateliers artistiques ont été proposés en crèche ; l'occasion pour les tout-petits d'explorer et de jouer avec le livre. Au sein des écoles primaires, les enfants ont également découvert le monde de l'édition, à travers les étapes de fabrication d'un livre-objet, mais aussi la création d'illustrations à partir d'une histoire. Les organisateurs dressent donc un bilan très positif pour ces dix ans.

**Rendez-vous en 2025 pour souffler une nouvelle bougie...**

Mon  
tout  
festival **1<sup>er</sup>**  
**10** édition - 2024  
Festival très jeune public



Illustration Lili Terrana



**NOUVEAU !**  
L'Agglo est désormais  
sur **LinkedIn**, le réseau  
social professionnel

- > promotion des actions de l'Agglo
- > actualités économiques
- > infos liées à l'emploi et à l'attractivité du territoire

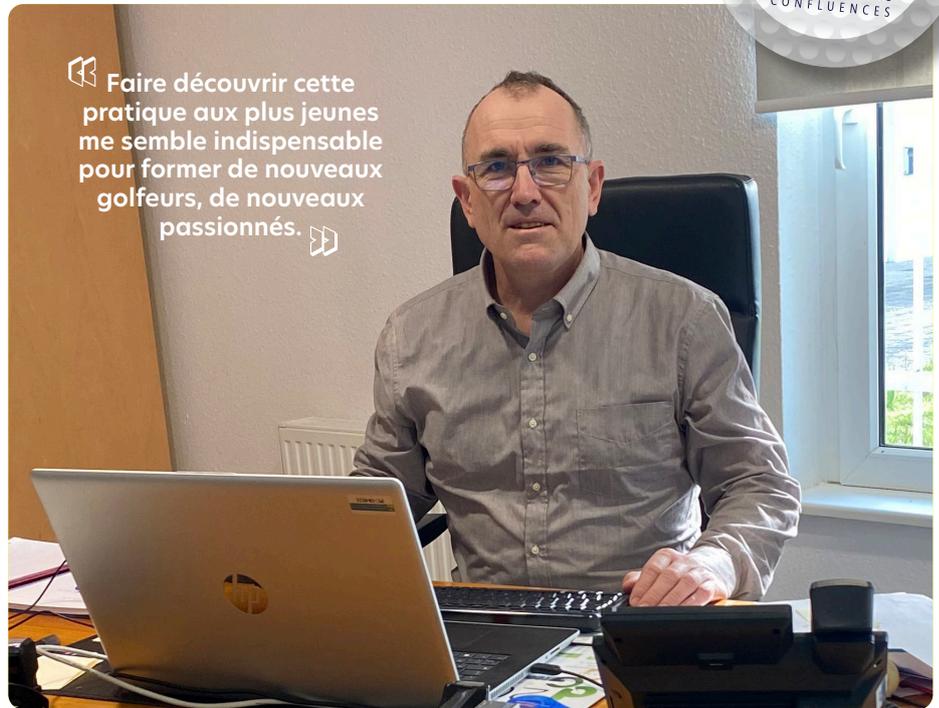


## Noël Pichler, nouveau directeur aux rênes du Golf Sarreguemines Confluences



Le Golf Sarreguemines Confluences entame son année 2024 avec une nouvelle tête à sa direction. Noël Pichler, 51 ans, originaire de Frémestroff a, en effet, pris le poste de directeur de la structure après 25 ans passés au Golf du Pays de Sarrebourg. Voici son portrait.

« Après l'obtention d'un brevet de technicien en Gestion et Maîtrise de l'Eau (GEMEAU), spécialisé en assainissement et eau potable, j'ai débuté mon parcours professionnel en tant que jardinier au Golf de la La Grange aux Ormes à Metz en octobre 1998. Au bout de 4 ans, j'avais fait le tour de ce que je pouvais y entreprendre. J'ai donc rejoint le Golf du Pays de Sarrebourg. J'y ai appris le métier d'intendant de terrain et, en 2002, j'ai passé le diplôme qui correspond à cette qualification. En 2010, le conseil d'administration du Golf m'a confié le poste de Directeur. Cette prise de responsabilités m'a ouvert à d'autres manières d'appréhender un tel établissement.



« Faire découvrir cette pratique aux plus jeunes me semble indispensable pour former de nouveaux golfeurs, de nouveaux passionnés. »

En effet, l'administratif, les ressources humaines ou encore les finances m'ont permis de compléter mon expérience golfique qui ne touchait alors qu'au terrain en lui-même.

En janvier dernier, j'ai saisi l'opportunité de donner un nouveau souffle à ma carrière en prenant la direction du Golf Sarreguemines Confluences, une structure très dynamique qui offre un cadre superbe aux golfeurs mais aussi aux promeneurs. A mon arrivée, nous avons discuté, avec les élus, des projets à développer dans les années à venir.

Nous aimerions notamment promouvoir l'école de golf. Le potentiel est là, il existe. Nous espérons fortement y arriver ! Le golf scolaire fait aussi partie de nos axes de travail. Faire découvrir cette pratique aux plus jeunes est indispensable pour former de nouveaux golfeurs, de nouveaux passionnés. Par ailleurs, il semble aussi important de faire passer des cartes vertes (pass attestant de la capacité du golfeur à jouer

en autonomie sur un parcours tout en suivant les règles du golf) qui amèneront de nouveaux membres. Je tiens aussi à rappeler que le Golf Sarreguemines Confluences propose **des formules et des tarifs très attractifs notamment avec l'offre découverte.**

Mes projets se concentrent également sur l'organisation de compétitions aussi bien ludiques que sponsorisées.

Enfin, j'aimerais proposer la pratique du golf aux entreprises lors de séminaires ou de moments de cohésion d'équipes, ainsi que des journées d'initiation pour leurs employés. Le cadre que nous offrons est sublime...Nous devons en tirer parti !

**Je tiens avant toute chose à démystifier la pratique sportive du golf et montrer son accessibilité aux non-initiés.** Le golf constitue un défi mental stimulant. Vous pouvez le pratiquer à tout âge, seul ou en équipe, tout en vous promenant dans un environnement agréable. **Venez tester ! »**



## Au cœur du chantier du Bliespark : les récentes avancées

À suivre  
sur les réseaux  

La structure en béton du bâtiment est achevée et les gradins sont posés, il ne reste plus que la réalisation du dallage intérieure à réaliser. Les menuiseries extérieures sont toutes posées. L'étanchéité de la couverture est terminée. Le bardage en tôle aluminium plane avec parement de surface semi-réfléchissant est en cours et les travaux liés aux lots techniques ont commencé (électricité, chauffage, ventilation, plâtrerie et faux plafonds). Les travaux de voirie, réseaux divers et aménagements extérieurs (parc arboré et clôtures) se déroulent en parallèle.



## Digue de Diefenbach : les travaux achevés et l'étang remis en eau



En octobre 2018, une vidange d'urgence de l'étang de Diefenbach a été entreprise à la suite de la détection de bulles d'air dans la retenue et de signes de faiblesses donnés par la digue. Plusieurs campagnes d'investigations et de diagnostics ont été initiées, confirmant la nécessité de réaliser **des travaux de grande envergure**. L'Agglo en a assuré la maîtrise d'ouvrage pour le compte du Syndicat de la Ligne Maginot Aquatique (SILMA).

Pour conforter l'ouvrage, sécuriser et stabiliser la digue, la mise en place de sept éperons drainants (intégration de matériau drainant dans un déblai formant une tranchée perpendiculaire à la base du talus) d'une largeur de 2 mètres et espacés de 10 mètres était nécessaire. Leur efficacité est vérifiée grâce à l'installation de piézomètres (appareils permettant de mesurer le niveau de l'eau).

Le barrage est particulièrement sensible au débordement. Un parapet pare-vague d'une hauteur de 1,10 mètre a donc été construit afin de sécuriser la digue en cas d'événements climatiques exceptionnels, crues et/ou tempêtes. En parallèle, l'évacuateur de crue a été agrandi au niveau du local des siphons grâce à des travaux de percement du mur en béton d'une épaisseur de plus de 2 mètres. Les conditions d'écoulement ont ainsi été améliorées. Pour optimiser le suivi et l'exploitation de la digue, **le système de surveillance a été renforcé** avec de nouvelles échelles de mesures du niveau de la surface de l'eau. De plus, d'importants travaux ont permis de reprendre les anomalies identifiées sur le bâtiment du local des vannes.

L'Agglo a profité de ce chantier pour rénover le local technique auquel il manquait un morceau de toiture, dont la porte était fortement oxydée et les murs entièrement tagués. De juillet 2022 à mai 2023, les travaux ont nécessité un investissement de 1 230 000 € HT, subventionné à 35 % par l'Etat.

**Un délai de trois ans était initialement prévu pour que l'étang de 75 hectares retrouve son niveau d'eau normal. Du fait de plusieurs mois très pluvieux, celui-ci a finalement été récupéré en à peine plus d'un an. Les habitants et les touristes peuvent aujourd'hui redécouvrir un lieu agréable et sécurisé, au sein d'un cadre magnifique.**

Repère



### Le saviez-vous ?

Construit entre 1932 et 1934, le barrage de Diefenbach a été créé dans le cadre de la mise en place de la ligne Maginot aquatique, qui consistait à pouvoir inonder les vallées de la Sarre en cas d'invasion ennemie durant la seconde guerre mondiale.

## Le fraisage et le chemisage des canalisations : qu'est-ce que c'est ?

Savez-vous que l'une des plus importantes dépenses du service assainissement concerne la **réhabilitation du réseau de canalisations** ?

L'Agglo en possède environ 700 km qu'il convient d'**entretenir régulièrement**. En 2023, ce sont 5 km qui ont été réhabilités. Pour y parvenir, deux techniques existent. Une solution « classique » consiste à réaliser des travaux en ouvrant la voirie. Onéreuse et gênante pour la circulation et les usagers, elle n'est adoptée qu'en cas de canalisations trop abîmées et donc de travaux conséquents. La seconde solution ne nécessite aucune tranchée. Il s'agit d'effectuer du fraisage/chemisage de canalisations.

C'est la société REHA Assainissement, spécialisée dans la réhabilitation des réseaux d'assainissement sans tranchée, qui se charge de ce type de travaux pour le compte de l'Agglo.

Pour l'année 2024, plusieurs centaines de mètres de canalisation à réhabiliter sont programmées dont 250 mètres Avenue de la Blies à Sarreguemines, 60 mètres rue des Saules à Sarreguemines et d'autres opérations plus petites à Kappelkingen, Roth ou encore Neufgrange.

**Chaque année, ce type d'opération coûte environ 300 000 € à la collectivité.**

### Le saviez-vous ?



La première étape du chemisage/fraisage de canalisations consiste à établir un **diagnostic précis** des travaux à effectuer. Il est nécessaire ensuite de réaliser un **fraisage** de la canalisation, afin d'éliminer le maximum d'impuretés et de dépôts fixés sur les parois.



La dernière étape est le **chemisage**. Il a pour objectif la remise en état d'une canalisation lorsque celle-ci est détériorée ou présente un défaut tel que des cassures provoquées par des racines d'arbres ou des joints défectueux. Le chemisage consiste à réparer l'intérieur des canalisations grâce à une gaine textile imprégnée de résine. Elle est alors insérée dans la canalisation défectueuse. Le textile souple s'adapte au tuyau. Après durcissement de la résine par polymérisation, un tuyau complètement neuf est créé dans l'ancien. Tous les dommages existants ou potentiels sont éliminés durablement.

## Le nouvel Institut de Formation en Soins Infirmiers : bientôt des locaux flambants neufs

Les travaux de construction du nouvel IFSI de Sarreguemines ont démarré en septembre dernier. Le bâtiment devrait être réceptionné en septembre 2024. Il sera situé au Centre Hospitalier Spécialisé (CHS) à proximité directe de l'hôpital Robert Pax et s'étendra sur 2 100 m<sup>2</sup>. **Cet IFSI viendra compléter le maillage des formations universitaires présentes sur le territoire de l'Agglo.** La politique menée par la collectivité en faveur de l'enseignement supérieur se traduit par la mise à disposition de locaux et de contributions financières directes. Elle permet aujourd'hui d'accueillir plus d'un millier d'étudiants répartis sur les différentes filières. L'Agglo assure le rôle de maîtrise d'ouvrage et le montage financier de ce projet de construction.



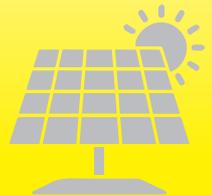
*Bien que le chantier ait démarré il y a quelques mois, la première pierre du nouvel IFSI de Sarreguemines a symboliquement été posée le vendredi 19 janvier dernier.*

Coût de l'opération :  
**5,1 M €**

La Région Grand Est injecte  
**3,6 M €**

L'Agglo participe à hauteur de  
**1,5 M €**

## Friche Pierron : vers une autoconsommation énergétique durable



Démarrés en mai 2023, les travaux de réhabilitation de l'ancien site Pierron en zone industrielle de Sarreguemines concernent plusieurs projets : la construction d'un bâtiment pour le Chantier d'Insertion, des ateliers pour les services assainissement et eau potable, un hangar à sel et deux carports.

**Dans un contexte général de hausse des coûts de l'électricité, l'Agglo a fait le choix d'équiper ces bâtiments de panneaux photovoltaïques.** Le bâtiment du Chantier d'Insertion sera équipé de 420 panneaux, les ateliers de 329 panneaux et les deux carports de 234 panneaux (117 chacun). Ces panneaux délivreront respectivement une puissance de 184,8 kWc, 144,76 kWc et 102,96 kWc. **Ce sont donc 432,52 kWc qui pourront potentiellement être produits sur l'ensemble du site.** Un transformateur électrique dédié sera installé au courant du mois d'avril



Les panneaux pourront véritablement commencer à produire de l'électricité dès le milieu du mois de mai. Cette production représentera environ 20 à 25 % de la consommation électrique des bâtiments de l'Agglo (Centre Technique, gymnases, Centre Nautique, ...) dans un rayon de 10 km. Ces travaux ont été confiés à BH Electricité pour un montant de 294 000 € HT.

L'Agglo a perçu une subvention Climaxion de 123 296 €. L'Agglo étudie d'ores et déjà de nouveaux projets d'installation de panneaux photovoltaïques.

### Le saviez-vous ?

*Le kilowatt-crête (kWc) est une mesure qui vous dit combien de puissance vos panneaux solaires peuvent produire dans des conditions idéales, c'est-à-dire avec une belle luminosité sans nuages et à température parfaite.*

# CALENDRIER DE PERMANENCES MULTIFLUX 2024

Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences



>> redotation uniquement de sacs bleus et verts



- Votre calendrier à découper et à conserver -



BLIESBRUCK	05/01	19/07	13:30 - 19:00	Foyer communal
BLIES-ÉBERSING	09/01	20/06	14:00 - 19:00	Foyer communal
BLIES-GUERSVILLER	24/01	03/07	15:00 - 19:00	Espace Norbert Roth
ERNESTVILLER	05/01 02/08		14:30 - 19:00 14:30 - 19:00	Salle au dessus de la Mairie Atelier communal derrière la Mairie
FRAUENBERG	31/01 03/07		14:30 - 19:00 10:00 - 14:30	Foyer Saint-Jacques Foyer Saint-Jacques
GROSBLIEDERSTROFF	13/06	12/12	08:30 - 19:00	Espace jeux et loisirs
GRUNDVILLER	15/01	11/06	15:00 - 19:00	Foyer socio-éducatif
GUEBENHOUSE	05/07	09/12	16:00 - 19:00	Foyer socio-éducatif
HAMBACH	13/03	11/10	08:30 - 19:00	Cercle associatif
HAZEMBOURG	24/04	09/10	13:00 - 13:45	S.T. derrière la Mairie
HILSPRICH	28/03	11/10	14:00 - 19:00	Foyer socio-culturel
HOLVING	10/04	29/10	13:30 - 19:00	Salle des fêtes
HUNDLING	17/06		08:30 - 19:00	Atelier Municipal
IPPLING	05/06	04/12	14:30 - 19:00	Local périscolaire
KALHAUSEN	16/01	22/08	14:30 - 19:00	Nouveaux Ateliers municipaux
KAPPELKINGER	05/04	18/10	15:00 - 17:15	S.T. parking rue de l'Albe
KIRVILLER	24/04	09/10	18:45 - 19:30	S.T. à côté de la Mairie
LIXING-LÈS-ROUHLING	02/07		14:30 - 19:00	Ateliers municipaux
LOUPERSHOUSE	26/01	05/07	13:30 - 19:00	Petite salle - Impasse du Stade
NELLING	05/04	18/10	17:45 - 19:30	S.T. 1 rue de l'Albe
NEUFGRANGE	30/05	28/11	13:30 - 19:00	S.T. Parking du Gymnase rue du Stade
PUTTELANGE-AUX-LACS	25/03 26/03	24/10 25/10	08:30 - 19:00 08:30 - 19:00	Nouveaux ateliers municipaux Nouveaux ateliers municipaux
RÉMELFING	15/04	21/10	13:00 - 19:00	Salle du Château
RÉMERING-LÈS-PUTTELANGE	18/03	07/10	13:30 - 19:00	Foyer
RICHELING	05/04	18/10	13:00 - 14:15	S.T. Parking du foyer communal
ROUHLING	22/07	29/11	09:00 - 19:00	S.T. place du marché
ROTH	14/03	12/09	14:00 - 19:00	Foyer socio-éducatif
SAINT-JEAN-ROHRBACH	04/04	15/10	13:30 - 19:00	Salle polyvalente
SARRALBE	18/04 19/04	03/10 04/10	08:30 - 19:00 08:30 - 19:00	Espace Culturel et Sportif Espace Culturel et Sportif
SARREGUEMINES Allmend	14/02	12/06	10:00 - 18:30	Centre Socioculturel Impasse Nicolas ROHR
Beausoleil	23/04	26/09	08:30 - 14:00	Maison de quartier Beausoleil
Blauberg	27/02	30/08	13:00 - 18:30	S.T. Place des Fleurs
Blies	26/02	15/07	13:00 - 18:30	Gymnase Rowing Karaté Avenue de la Blies
Centre Ville Mairie	16/04	19/09	08:30 - 14:00	Hôtel de ville - Mairie de Sarreguemines
Centre Ville	29/01	12/07	13:00 - 18:30	S.T. Place de la Poste
Folpersviller	21/02	01/08	13:00 - 18:30	Maison de quartier Folpersviller
Himmelsberg	05/02	10/07	08:30 - 14:00	S.T. Collège Himmelsberg
Route de Nancy	23/01	31/07	08:30 - 14:00	Maison de quartier route de Nancy
Neunkirch	12/03	16/08	10:00 - 18:30	Maison de quartier Neunkirch
Welferding	19/01	07/05	10:00 - 18:30	Maison de quartier Welferding
SARREINSMING	28/02	17/09	14:00 - 19:00	Atelier municipal
SILTZHEIM	21/03	20/09	14:30 - 19:00	Salle Charles Krayanoff
VAL-DE-GUÉBLANGE	24/04	09/10	14:30 - 18:00	S.T. parking de la salle des Sports
WIESVILLER	30/04	01/10	13:30 - 19:00	Salle polyvalente
WILLERWALD	01/03	13/09	09:00 - 19:00	Salle polyvalente
WITTRING	29/02	23/08	14:30 - 19:00	Salle communale
WOELFLING-LÈS-SARREGUEMINES	28/05	12/11	14:30 - 19:00	Petite salle du foyer
WOUSTVILLER	21/06	25/11	08:30 - 19:00	Ateliers municipaux
ZETTING	19/02	26/08	13:30 - 19:00	Salle communale

S.T. = Sydem'Tour

# CALENDRIER DE COLLECTE MULTIFLUX 2024

N°Vert 0 800 19 18 80  
APPEL GRATUIT

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septem.	Octobre	Novemb.	Décemb.
Lun 01*	Jeu 01	Ven 01	Lun 01*	Mer 01*	Sam 01	Lun 01	Jeu 01	Dim 01	Mar 01	Ven 01*	Dim 01
Mar 02	Ven 02	Sam 02	Mar 02	Jeu 02	Dim 02	Mar 02	Ven 02	Lun 02	Mer 02	Sam 02	Lun 02
Mer 03	Sam 03	Dim 03	Mer 03	Ven 03	Lun 03	Mer 03	Sam 03	Mar 03	Jeu 03	Dim 03	Mar 03
Jeu 04	Dim 04	Lun 04	Jeu 04	Sam 04	Mar 04	Jeu 04	Dim 04	Mer 04	Ven 04	Lun 04	Mer 04
Ven 05	Lun 05	Mar 05	Ven 05	Dim 05	Mer 05	Ven 05	Lun 05	Jeu 05	Sam 05	Mar 05	Jeu 05
Sam 06	Mar 06	Mer 06	Sam 06	Lun 06	Jeu 06	Sam 06	Mar 06	Ven 06	Dim 06	Mer 06	Ven 06
Dim 07	Mer 07	Jeu 07	Dim 07	Mar 07	Ven 07	Dim 07	Mer 07	Sam 07	Lun 07	Jeu 07	Sam 07
Lun 08	Jeu 08	Ven 08	Lun 08	Mer 08*	Sam 08	Lun 08	Jeu 08	Dim 08	Mar 08	Ven 08	Dim 08
Mar 09	Ven 09	Sam 09	Mar 09	Jeu 09*	Dim 09	Mar 09	Ven 09	Lun 09	Mer 09	Sam 09	Lun 09
Mer 10	Sam 10	Dim 10	Mer 10	Ven 10	Lun 10	Mer 10	Sam 10	Mar 10	Jeu 10	Dim 10	Mar 10
Jeu 11	Dim 11	Lun 11	Jeu 11	Sam 11	Mar 11	Jeu 11	Dim 11	Mer 11	Ven 11	Lun 11*	Mer 11
Ven 12	Lun 12	Mar 12	Ven 12	Dim 12	Mer 12	Ven 12	Lun 12	Jeu 12	Sam 12	Mar 12	Jeu 12
Sam 13	Mar 13	Mer 13	Sam 13	Lun 13	Jeu 13	Sam 13	Mar 13	Ven 13	Dim 13	Mer 13	Ven 13
Dim 14	Mer 14	Jeu 14	Dim 14	Mar 14	Ven 14	Dim 14*	Mer 14	Sam 14	Lun 14	Jeu 14	Sam 14
Lun 15	Jeu 15	Ven 15	Lun 15	Mer 15	Sam 15	Lun 15	Jeu 15*	Dim 15	Mar 15	Ven 15	Dim 15
Mar 16	Ven 16	Sam 16	Mar 16	Jeu 16	Dim 16	Mar 16	Ven 16	Lun 16	Mer 16	Sam 16	Lun 16
Mer 17	Sam 17	Dim 17	Mer 17	Ven 17	Lun 17	Mer 17	Sam 17	Mar 17	Jeu 17	Dim 17	Mar 17
Jeu 18	Dim 18	Lun 18	Jeu 18	Sam 18	Mar 18	Jeu 18	Dim 18	Mer 18	Ven 18	Lun 18	Mer 18
Ven 19	Lun 19	Mar 19	Ven 19	Dim 19	Mer 19	Ven 19	Lun 19	Jeu 19	Sam 19	Mar 19	Jeu 19
Sam 20	Mar 20	Mer 20	Sam 20	Lun 20*	Jeu 20	Sam 20	Mar 20	Ven 20	Dim 20	Mer 20	Ven 20
Dim 21	Mer 21	Jeu 21	Dim 21	Mar 21	Ven 21	Dim 21	Mer 21	Sam 21	Lun 21	Jeu 21	Sam 21
Lun 22	Jeu 22	Ven 22	Lun 22	Mer 22	Sam 22	Lun 22	Jeu 22	Dim 22	Mar 22	Ven 22	Dim 22
Mar 23	Ven 23	Sam 23	Mar 23	Jeu 23	Dim 23	Mar 23	Ven 23	Lun 23	Mer 23	Sam 23	Lun 23
Mer 24	Sam 24	Dim 24	Mer 24	Ven 24	Lun 24	Mer 24	Sam 24	Mar 24	Jeu 24	Dim 24	Mar 24
Jeu 25	Dim 25	Lun 25	Jeu 25	Sam 25	Mar 25	Jeu 25	Dim 25	Mer 25	Ven 25	Lun 25	Mer 25*
Ven 26	Lun 26	Mar 26	Ven 26	Dim 26	Mer 26	Ven 26	Lun 26	Jeu 26	Sam 26	Mar 26	Jeu 26*
Sam 27	Mar 27	Mer 27	Sam 27	Lun 27	Jeu 27	Sam 27	Mar 27	Ven 27	Dim 27	Mer 27	Ven 27
Dim 28	Mer 28	Jeu 28	Dim 28	Mar 28	Ven 28	Dim 28	Mer 28	Sam 28	Lun 28	Jeu 28	Sam 28
Lun 29	Jeu 29	Ven 29*	Lun 29	Mer 29	Sam 29	Lun 29	Jeu 29	Dim 29	Mar 29	Ven 29	Dim 29
Mar 30	Sam 30	Dim 31	Mar 30	Jeu 30	Dim 30	Mar 30	Ven 30	Lun 30	Mer 30	Sam 30	Lun 30
Mer 31	Dim 31		Mer 31	Ven 31		Mer 31	Sam 31		Jeu 31		Mar 31

Bliesbruck, Blies-Ebersing, Blies-Guersviller, Frauenberg, Hundling, Ippling, Kalhausen, Lixing-lès-Rouhling, Neufgrange, Rémeifing, Rouhling, Roth (annexe de Hambach), Sarreinsming, Siltzheim, Wiesviller, Wittling, Woelfling-lès-Sarreguimines, Woustviller, Zetting.

Grosbiederstroff, Sarreguimines, Sarreguimines centre ville.

Grundviller, Hazembourg, Heckenransbach (annexe d'Ernestviller), Hilsprich, Holving, Kappelkinger, Kirviller, Le Val-de-Guéblange, Nelling, Püttelange-aux-Lacs, Rémering-lès-Püttelange, Richeling, Saint-Jean-Rohrbach, Willerwald (+ carton des professionnels semaines paires ou impaires).

Ernestviller, Ernestviller (annexe de Püttelange-aux-Lacs), Guebenhouse, Hambach, Loupershouse, Sarralbe, Sarreguimines centre ville (+ déchets résiduels des professionnels).

\* Jour férié : collecte anticipée ou reportée